

# [ENQUÊTE] Lubrizol : 1 an après l'incendie comment la sécurité du site SEVESO est repensée

lundi 28 septembre 2020, par [Thémis](#)

L'incendie de Lubrizol à Rouen est la plus importante catastrophe industrielle en France depuis AZF. Le 26 septembre 2019 a-t-il marqué un tournant dans la gestion du risque technologique chez la multinationale américaine ?

Publié le 20/09/2020.

Retrouvez la vidéo sur :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/enquete-lubrizol-1-an-apres-incendie-comment-securite-du-site-seveso-est-repensee-1874560.html>

Si le panache de fumée de 22km de long a fini par se dissiper dans l'atmosphère, il reste en revanche gravé dans les esprits. 18 ans après l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium de l'usine AZF de Toulouse (31 morts, 1 500 blessés), l'incendie de Lubrizol a rappelé aux Français que le risque technologique est une réalité toujours d'actualité. L'Etat et les industriels ont beau marteler que le risque zéro n'existe pas, la catastrophe rouennaise les invite pourtant à une grande introspection.

A la question "Lubrizol était-il en règle le jour de l'incendie ?" le préfet de Seine-Maritime, Pierre-André Durand, a récemment répondu : "Manifestement non, puisqu'au lendemain de l'incendie un procès-verbal a été établi, et une mise en demeure également, qui portaient sur un certains nombres de points et tout particulièrement sur le dispositif anti-incendie des zones de stockage extérieur".

Cette zone de 15 000 m<sup>2</sup> a été ravagée par les flammes, la même surface a été incendiée chez l'entreprise voisine Normandie Logistique pour un total de 9 500 tonnes de produits chimiques brûlées. La DREAL a donc pointé des défaillances en matière de sécurité chez l'industriel après l'incendie mais également avant le 26 septembre.

Sur cette question le Manager HSE de Lubrizol tient à nuancer ce constat. "C'est une question de timing. On a toujours écouté la DREAL (ndlr :service de l'Etat qui contrôle les industries) et ses recommandations mais souvent on voulait en faire encore plus et parfois ça prend plus de temps que prévu.", justifie Guillaume Gohier.

Le leader mondial des additifs pour huile moteur était-il trop zélé ou s'est-il affranchi de certaines contraintes ? L'enquête judiciaire n'a pas encore tranché.

Ce responsable de la sécurité ajoute que les dispositifs anti-incendie dans l'industrie sont pensés et conçus selon la probabilité d'accidents. Autrement dit si le risque est jugé faible sur une zone, les moyens déployés pour assurer la sécurité ne seront pas maximisés. "On était sur une zone inerte, sans activité, on ne comprend pas comment un feu aurait pu partir d'ici", précise Guillaume Gohier. Pourtant l'assureur (FM Global) de la multinationale américaine avait alerté son client sur des insuffisances dans son système d'extinction.

Là encore, Lubrizol se dédouane. "Avec votre voiture, un assureur a tout intérêt à vous demander de rouler moins vite que la limitation de vitesse, dans l'industrie c'est pareil". La métaphore est explicite, l'industriel n'a pas estimé nécessaire de faire preuve d'une prudence extrême sur le stockage de ses

produits chimiques.

L'incendie a peut-être changé la donne. Après l'accident, les dirigeants de Lubrizol ont rapidement annoncé qu'ils cesseraient leur activité de stockage à Rouen.

Ce gage a certainement aussi permis à Lubrizol de reprendre partiellement son activité moins de 3 mois après l'incendie. La maison mère de la multinationale américaine a clairement fait savoir aux autorités françaises que si le site ne redémarrait pas, elle quitterait Rouen en lui laissant certainement quelques centaines de chômeurs sur les bras.

Un système anti-incendie désormais plus conséquent

Lubrizol est finalement resté dans la Métropole normande en se recentrant sur sa partie production. Dans ce secteur de l'usine, Lubrizol y appliquerait les normes américaines, recommandées par son assureur, un système anti-incendie plus poussé que celui prévu par la législation française.

"Désormais on est sur un système qui peut envoyer 5 fois plus d'eau par rapport au dispositif qui était en place sur la zone de stockage. On en a mis partout sur le site de production même si le risque incendie est faible. Nous ne sommes plus dans une démarche probabiliste mais sur la systématisation d'une sécurité optimale. Aujourd'hui on est au maximum de ce que l'on peut faire en terme de prévention incendie". Guillaume Gohier explique en substance que Lubrizol a reconsidéré sa manière d'appréhender le risque pour mieux se prémunir d'une nouvelle catastrophe.

La législation française devrait évoluer.

Observé à la loupe par la justice, les riverains et les médias, Lubrizol montre logiquement sa volonté d'être dorénavant à la pointe de la sécurité. Mais les autres sites SEVESO auront-ils la même ambition ? La liste des incidents technologiques survenus dans le département depuis le 26 septembre dernier n'augure pas des changements radicaux en la matière mais le préfet de Seine-Maritime annonce qu'une série de mesures sera prochainement annoncée par le gouvernement.

L'Etat devrait notamment revoir les normes de stockage et inciter, voire contraindre, les assureurs à communiquer leurs recommandations à la DREAL. Reste à savoir quelles sanctions seront appliquées pour les industriels en infraction. Pour rappel, Lubrizol avait écopé d'une amende de 4 000 euros en 2013 suite à une fuite de Mercaptan à Rouen. Un gaz dont l'odeur a été ressentie jusqu'à Londres.